



URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Introduit à la demande de Monsieur GOFFINET Vincent demeurant Reux, 5 à 5590 Conneux.

Le terrain concerné est situé Reux, 5 à 5590 Conneux et cadastré division 6, section D n°1G.

Le projet est de type : la rénovation d'un logement existant avec modification de baies et changement d'affectation en gîte, l'enquête publique est réalisée en vertu de l'article Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional ; du Code du Développement Territorial et présente les caractéristiques suivantes : .

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et tous les après-midis sur rendez-vous à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Centre 35 à 5590 Ciney Service cadre de vie – Cellule urbanisme. Le rendez-vous est à prendre minimum 24h00 à l'avance au **083/23.10.18**, ou via mail à **urbanisme@ciney.be**³

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Delphine DAXHELET dont le bureau se trouve à l'administration Communale de et à 5590 Ciney, Rue du Centre 35.

téléphone : **083/23.10.18**

mail : urbanisme@ciney.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **15/04/2024** au **29/04/2024** au collège communal soit :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale
Rue du Centre 35
5590 Ciney
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ciney.be
- Par courrier remis en main propre du service Cadre de vie – Cellule urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **C1166**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Delphine DAXHELET ou lors de la séance de clôture de l'enquête. La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 29/04/2024 à **11:00** à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

³ Disponible exceptionnellement jusque 20h00 si demande faite 3 jours à l'avance



URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Introduit à la demande de Monsieur GOFFINET Vincent demeurant Reux, 5 à 5590 Conneux.

Le terrain concerné est situé Reux, 5 à 5590 Conneux et cadastré division 6, section D n°1G.

Le projet est de type : la rénovation d'un logement existant avec modification de baies et changement d'affectation en gîte, l'enquête publique est réalisée en vertu de l'article Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional ; du Code du Développement Territorial et présente les caractéristiques suivantes : .

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et tous les après-midis sur rendez-vous à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Centre 35 à 5590 Ciney Service cadre de vie – Cellule urbanisme. Le rendez-vous est à prendre minimum 24h00 à l'avance au **083/23.10.18**, ou via mail à **urbanisme@ciney.be**⁴

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Delphine DAXHELET dont le bureau se trouve à l'administration Communale de et à 5590 Ciney, Rue du Centre 35.

téléphone : **083/23.10.18**

mail : urbanisme@ciney.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **15/04/2024** au **29/04/2024** au collège communal soit :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale
Rue du Centre 35
5590 Ciney
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ciney.be
- Par courrier remis en main propre du service Cadre de vie – Cellule urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **C1166**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Delphine DAXHELET ou lors de la séance de clôture de l'enquête. La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 29/04/2024 à **11:00** à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

⁴ Disponible exceptionnellement jusque 20h00 si demande faite 3 jours à l'avance